

## **REVISION DU PLU BILAN DE LA CONCERTATION**

Cette concertation a revêtu la forme suivante :

Moyens d'information utilisés :

- Affichage de la délibération prescrivant la révision du PLU pendant toute la durée des études nécessaires ;
- Articles dans le bulletin municipal (n°3 de juin 2017 et n°8 de janvier 2023) ;
- Réunion avec les associations et les groupes économiques ;
- Réunion publique avec la population des 20 mars 2017 (présentation du PADD), 15/02/2019, 09/07/2024 ;
- Ateliers de travail avec la population des 29/09/2016 (agriculture et boisement), 06/09/2016 (développement économique), 06/07/2016 (environnement et paysage), 27/07/2016 (déplacements et circulation), 17/06/2016 (habitat et cadre de vie) ;
- L'exposition publique du 20 mars 2017 au 01/01/2020 ;
- Dossier disponible en mairie.

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée a été mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture : 2 observations y ont été consignées ;
- 56 lettres ont été adressées à Madame le Maire ;
- Madame le Maire, ou des techniciens ont été à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture de la mairie dans la période d'un mois précédant « l'arrêt du projet de PLU » par le conseil municipal ainsi que depuis la prescription de la révision des réunions publiques ont été organisées les 20 mars 2017 (présentation du PADD), 15/02/2019 et 09/07/2024 (présentation avant l'arrêt en Conseil Municipal).

Cette concertation a révélé les points suivants :

- Demandes de classement constructible de parcelles particulières ;
- Demandes de permettre le changement de destination de bâtiments agricoles classés en zone agricole ou naturelle.

Fait à Satillieu, le 7 juillet 2024